

12748

**PRESENTATION DE ACW
ACTIVITES
BESOINS EN DONNEES STATISTIQUES**



**ACW
/99/050**

**Training workshop for national Census Personnel within the framework of
the 2000 round of Population and housing censuses
15-19 November 1999**

1- PRESENTATION DU CENTRE AFRICAIN POUR LES FEMMES/CEA

1-1 : Définition de ACW

ACW (African Centre for Women) ou CAF (Centre Africain pour les Femmes), est au niveau régional chargé des questions liées aux femmes au sein de la CEA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique) en anglais UNECA.

Depuis 1996, dans les nouvelles stratégies de la CEA, la division ACW (que pour plus de simplicité nous appellerons le Centre), doit partager avec les 5 autres divisions substantives de la CEA les questions liées aux femmes. Le Centre se doit, par des contributions sectorielles ou sur l'analyse des politiques collaborer à la formation et à l'orientation des politiques dans le sens de la prise en compte de tous les acteurs du développement et en particulier les acteurs démunis devant la formation, l'information, le plaidoyer, et les normes institutionnelles de l'économie marchande.

1-2 : Vision et Missions de ACW :

Dans sa mission, le Centre veut amener une convergence de vue sur le fait que des femmes africaines économiquement et socialement engagées et partenaires de décision et d'action sont une condition préalable (sine qua none) pour le développement du continent.

Et dans son mandat, le Centre doit fournir aux décideurs politiques et aux acteurs engagés dans le développement économique et social de l'Afrique, les informations et les outils nécessaires pour la conception et la mise en œuvre de politiques, programmes et stratégies donnant une réponse appropriés aux biais institutionnels ou non des disparités de sexe.

1-3 : Les idées directrices et stratégiques soutenues par le Centre :

Les questions de femmes ne sont pas du seul ressort du niveau micro en matière économique et les questions de femmes ne sont pas seulement du ressort des affaires sociales et de la santé génésique (reproduction).

Les nouvelles technologies ne peuvent être montées, articulées, validées sans que les systèmes de collecte et de diffusion des informations qu'elles vont véhiculées ne puisse véhiculer une capacité active et formalisée des femmes dans le transfert des connaissances , sur la production, les procédés et la diffusion de l'information, en particulier celles-ci avec une part des expériences et itinéraires des femmes.

2- MODALITES D'ACTION ET PROGRAMMES EN COURS

2-1 Modes d'intervention de ACW:

Les réunions et ateliers régionaux

2-2 : Programme en cours de réalisation :

- sur la croissance du pouvoir économique des femmes productrices avec leur intégration dans les instances de décision et dans les structures responsables des problèmes économiques et financiers ;
- sur la promotion des femmes dans les textes et dans les droits de l'homme ;
- sur les stratégies pour rehausser le rôle de leadership des femmes ;
- sur l'assistance aux Etats membres dans leurs efforts pour la mise en œuvre de la plate forme globale (Beijing) et régionale (Dakar) d'action pour les femmes ;
- pour l'intégration de l'approche genre dans le programme de travail de la CEA pour l'ensemble de ses divisions ;

- sur le montage, sur fonds spéciaux, de programmes spéciaux pour les pays en crise ou en transition démocratique.

2-3 : Définitions des besoins de ACW :

Documents de références :

- la plate-forme africaine de Dakar pour la préparation de la conférence de Beijing en Nov. 1994 et la plate forme de Beijing en 1995,
- la conférence internationale organisée d'Avril 1998 sur le thème : « les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir ».
- L'agenda 21 du continent, par lequel les engagements sur les questions environnementales consolident les engagements pris à la Conférence sur l'Environnement et le développement à Rio (1992) ;
- la conférence du Caire en 1994 sur Population et Développement ;
- le Sommet Social à Copenhague en 1995 ;
- la conférence sur l'Habitat à Istanbul en 1996 ;
- la conférence sur l'Alimentation à Rome en 1996...

2-4 Les pistes de collaboration engagées au sein de la CEA :

Avec la DISD

Avec la RICD

Intérêt à contribuer à la mise en place de cadre d'analyse ; en particulier, actuellement pour les transports ruraux.

La collecte de l'eau et du bois de chauffe est une activité intense en charge et en transport car la déforestation et l'érosion des sols déplacent les lieux de collecte de ces 2 ressources fondamentales. Pour les approvisionnements, les charges sur la tête et sur le dos sont plus supportées par les femmes et les enfants que par les hommes qui, lorsqu'ils se chargent de la collecte de l'eau utilisent des bicyclettes ou des brouettes. Ainsi il y a également, sur l'accès aux technologies du transport et sur l'accès aux services du transport des inégalités hommes/femmes.

Avec DMD :

2-5 Les collaborations actuelles de ACW au niveau sous-régional et dans les Etats membres :

Au niveau sous-régional avec les SRDC

Au niveau des Etats :

2-6 Les objectifs de la plateforme d'action régionale et globale en matière de statistique:

Les objectifs se présentent ainsi :

- des méthodologies et des outils :
 - pour quantifier et évaluer le travail des hommes et des femmes dans la production, le ménage et la communauté
 - et pour quantifier, qualifier et évaluer le travail non monétaire, hors marché et non payé des femmes.
- des bases de données sexo-spécifiques : fiables et à jour.
- des formations à la capitalisation des données et à la prise en compte systématique des femmes, en direction :
 - des décideurs et planificateurs
 - des administrateurs et gestionnaires de programme

- et des agents de développement.

La **contribution des services de la statistique nationale** est partie prenante de cette collecte et de ces approches qu'elles sous-entendent pour leur mise en œuvre.

2-7 Les biais en matière de collecte et de fourniture de données

Exemples de biais:

- La représentation professionnelle des femmes :

2-7 L'analyse genre

recherche les relations socialement et culturellement déterminées par l'inégalité des sexes et les différences de responsabilité et de rôles des femmes et des hommes ; Il s'agit d'aller plus loin que l'inventaire et le descriptif de la division des tâches ou de la division du travail et du partage des responsabilités, qui jusqu'ici se sont contentées d'une désagrégation en terme d'effectif homme, femmes.

Si le genre est assimilé à l'expression du rôle et des intérêts des femmes, c'est parce qu'il est avant tout un résultat d'analyse de la mesure des différences et des inégalités. Après l'identification des groupes, la démarche doit être complétée par une analyse des relations des groupes les uns envers les autres, puis de la société et des institutions sur l'un ou l'autre de ces groupes.

3 DIRECTIVES METHODOLOGIQUES POUR L'OUTIL STATISTIQUE :

3-1 Résultats d'enquêtes et d'études pour des directives méthodologiques :

- Sur l'épargne, le contrôle des ressources de subsistance et sur la satisfaction des besoins du ménage :
- Sur les revenus dans le secteur industriel
- Sur les résultats d'investigation des ménages :
Le PADEM (Programme Africain pour la mise en place de Dispositifs d'Enquêtes sur les Ménages) et les études sur le niveau de vie des ménages
- Sur les mesures dans le secteur informel,
- L'enregistrement d'au moins 2 activités :
- Sur la représentation professionnelle des femmes:
- Les étapes progressives des calculs sur les échanges non marchands ;
- Sur l'enregistrement des établissements :
- L'analyse genre dans la réduction de la pauvreté :
- La donnée croissance et les normes et démarches correctives

3-2 Utilisation des résultats des investigations sectorielles

4 CONVERGENCE DE VUES POUR FAIRE AVANCER LA CONNAISSANCE DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LEUR ENVIRONNEMENT PRODUCTIF

4-1 La convergence de vues

En terme de qualité de l'outil statistique :

- Sur l'environnement
- Sur la gestion et l'utilisation des ressources et des infrastructures nationales ou sous-régionales

- Sur l'entreprenariat :

Le fait est que si on veut élargir la couverture spatiale ou thématique il faut des ressources supplémentaires. Et du côté des décideurs, il semble que par, on manque l'abordage des choix prioritaires par l'économie des ressources selon des critères qui restent à justifier.

4-2 Les avancées dans la prise en compte des femmes :

- Sur les priorités redéfinies dans la conférence de ACW en Avril 1997 lors du 40^e anniversaire de la CEA
- Sur les priorités qui seront retenues à l'issue des travaux de la 6^e conférence africaines des femmes fin novembre 99.
- Par la fourniture systématique sur tous travaux d'annexes statistiques et de DDS : ACW, par exemple s'est attelé à fournir pour chacun des domaines prioritaires des plates-formes d'action des annexes statistiques.

En économie pour une politique de livraison des données désagrégées par sexe :

- données par département et sexo-spécifique sur l'encadrement et la formation
- évaluation de l'investissement dans la productivité du travail des femmes/hommes :
- poursuivre le décompte des ménages et valider la part des ménages tenus par des femmes et ainsi dépendant des revenus des femmes
- repérer la relation entre le niveau de pauvreté du ménage et le bien être de la femme

Les éléments qui méritent d'être renforcés ou mesurés pour accompagner les mesures recommandées dans la plate-forme ne sont pas exhaustifs :

- les comptes satellites sur la santé, la sécurité sociale, l'environnement
- l'accès aux ressources et la nature du pouvoir de décision qui autour de chaque domaine critique dans la région ; y compris dans les institutions qui peuvent influencer la position des hommes et des femmes dans le cadre officiel des demandes de ressources
- des analyses sociologiques du pouvoir et de la décision par zone géospécifique
- la part des allocations aux programmes et actions de plaidoyer des femmes par les ministères techniques sur tous les secteurs «économiques et socio-culturel et éducatifs
- les **budget temps** de tous les opérateurs et acteurs productifs (les études de budget-temps concernent le travail et les loisirs éventuels) : le temps et la qualification sont les 2 critères limitatifs qui limitent la production non seulement des femmes mais en grande partie pour elles
- les usages des outils et des technologies maîtrisés et le degré d'accès à l'innovation.
- l'analyse des liens entre la santé, l'emploi, la population et l'environnement de proximité
- l'analyse de la rareté des ressources dans les milieux géo-spécifiques
- l'analyse économique des ménages dans les écosystèmes menacés
- le positionnement des femmes sur les filières des produits agricoles (culture et élevage), de cueillette, de pêche et de chasse
- les revenus sexo-spécifiques par type de produit commercialisé sur ces filières
- des enquêtes sur la pluri-activité (au moins 2 activités) des hommes et des femmes
- la détermination de paramètres de la satisfaction des ménages ruraux
- des études de corrélation revenu/consommation/épargne dans les ménages ruraux et urbains
- la comparaison de la productivité par secteur d'activité pour hommes et femmes
- les comportements stratégiques des chefs de ménage hommes et femmes

- les variations saisonnière des régimes alimentaires et effets sur les différentes catégories de consommateurs par âge
- l'évaluation de la formation professionnelle sur les filières techniques (matériaux, énergie, agro-alimentaire, agriculture/élevage...)
- la poursuite de la prospection sur la pluri-activité...

CONCLUSIONS

Le Centre Africain pour les Femmes, est aussi un point focal, pour le continent africain pour promouvoir et construire la capacité d'intégrer l'approche genre dans les politiques, les programmes et les institutions qui sont engagées dans le développement de l'Afrique. Cela exige du Centre un suivi et une actualisation des données et de l'information simple, basique ou recomposées ou analysée qui redéfinissent clairement ses objectifs dans le sens de sa vision pour l'Afrique.

Si les convergences de vues ne sont pas établies sur le cadre conceptuel, la confrontation des données gouvernementales officielles, des données des projets et programmes, et des données des agences de développement, y compris celles des agences du système des Nations Unies, trouvent alors matière à polémique, en particulier sur les sujets stratégiques telles que la population.

Mais ces données de références sont-elles réellement suffisantes ? et la détention des chiffres et leur réalité constatée de visu suffisent-elles à éviter des biais institutionnels ?

Ces questions que nous rappelons souvent sont importantes : elles rappellent que les données désagrégées par sexe ne sont pas des supports statiques.

Cas de l'évolution des schémas de la pauvreté.

THE MAIN OBJECTIVES FOR THE ACW BIENNIUM 2000-2001

- 1. To provide Member States with adequate tools and information in order to improve their capacity for the implementation of the Beijing Platform for Action ;**
- 2. To establish the African women training programme in leadership for members of Parliament and grassroots women leaders ;**
- 3. To build the capacity of ECA divisions to mainstream gender in their programmes ;**
- 4. To promote and advocate for the use of data on women's unpaid labor in national accounts and the desegregation of budgetary allocations for equitable distribution of resources in the countries of focus ;**
- 5. To enhance women entrepreneurs regional networks ;**
- 6. To improve partners' and clients' access to gender information.**